

FICHE D'INSCRIPTION

Le jeune

Nom et prénom :

Né(e) le

Adresse :

Tél :

Mail :

La mère

Nom et prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Profession

Nom et adresse de l'employeur

Le père

Nom et prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

N° ALLOCATAIRE (CAF ou MSA) :

Si vous n'êtes pas allocataire, merci de le préciser

L'accueil de loisirs

Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h-19h

Mercredi 13h30-18h

Vacances scolaires du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-18h30

Tarif : montant du forfait annuel ou tarif journée

calculé en fonction des revenus

L'accompagnement à la scolarité

Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h- 19h

Mercredi 14h-17h

Vacances scolaires 2 séances par semaine

le matin ou l'après-midi en fonction de la programmation des loisirs

Tarif : 2€



Tarif annuel	
QF :	TR :
Adhésion :	12 €
Forfait loisirs :	€
Ac sco :	2 €
Total :	€

AUTORISATION ANNUELLE DE TRANSPORT

Mme, Mr :

Responsable légal de l'enfant :

- Autorise les animateurs-trices de la MJC à transporter mon enfant avec les véhicules dédiés.
- Autorise les animateurs-trices encadrant ces transports à prendre toutes les mesures nécessaires concernant la sécurité de mon enfant.

Dès la sortie du collège à 16h ou à 17h pour se rendre à la MJC les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Les mercredis après-midi, week end et vacances scolaires

Ces déplacements ont lieu dans le cadre de :

1/ LA PROGRAMMATION QUOTIDIENNE

Collège, points de « ramassage », MJC

2/ SORTIES SPONTANÉES

Afin de donner la place aux jeunes dans le choix des activités, il arrive que des sorties soient improvisées pour se rendre sur des lieux d'activités sportives ou ludiques.

Vers différents lieux de Graulhet :

stades Primault et Jonquière, salle de la Capelette...

Dans le département :

Albi, Lavaur, Gaillac, Castres...



Les sorties réalisées pendant les vacances à l'extérieur de la ville se font sur autorisation parentale spécifique.

3/ POINTS DE « RAMASSAGE »

Nous ramenons ou bien nous venons chercher les jeunes près de leur domicile, aux lieux suivants : **merci de cocher le lieu choisi**

En gach

Crins 1

St Pierre

Place Bosquet

Mairie

AUTORISATION ANNUELLE d'ARRIVEE et de DEPART DU JEUNE

Mon enfant peut **venir** seul : J'autorise Je n'autorise pas

Mon enfant peut **partir** seul : J'autorise Je n'autorise pas

Mon enfant est présent aux horaires programmés **du début à la fin** de nos activités : J'autorise Je n'autorise pas

Mon enfant peut arriver et repartir **quand il le souhaite** : J'autorise Je n'autorise pas

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de nos activités nous réalisons régulièrement des photographies ou des enregistrements audio/vidéo.

Nous pouvons être amenés à utiliser ces images et enregistrements pour illustrer notre communication sur tous supports d'informations : affiches, impressions, plaquettes, site internet MJC, articles de presse, ...

Nous nous engageons à n'utiliser ces photographies et enregistrements que dans le cadre de la communication et la promotion de nos activités.

Mme, Mr :

Responsable légal de l'enfant :

donne mon accord à :

La réalisation de photographies de mon(es) enfant(s) et/ou de moi-même OUI NON

La réalisation d'enregistrement audio/vidéo de mon(es) enfant(s) et/ou moi-même OUI NON

La diffusion de photographies de mon(es) enfant(s) et/ou moi-même OUI NON

La diffusion d'enregistrements audio/vidéo de mon(es) enfant(s) et/ou moi-même OUI NON

Date :

signature des parents :

ajouter la mention « lu et approuvé »

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

L'accompagnement à la scolarité est proposé à tous les jeunes scolarisés à partir de la 6°.

Classe :

Etablissement :

Jours de présence du jeune à l'accompagnement à la scolarité :

LUNDI Heure sortie collège :

JEUDI Heure sortie collège :

MARDI Heure sortie collège :

VENDREDI Heure sortie collège :

MERCREDI

VACANCES

Le jeune a été orienté à l'accompagnement scolaire par (famille, collège, ami-e.....) :

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Ce contrat est établi par la MJC. Il est signé par le-la jeune participant-e, les parents et l'accompagnateur-trice référent-e.
Il encourage l'ensemble des parties à s'engager sur la réussite scolaire du jeune

Lors de l'inscription, la présence des parents est obligatoire.

Le jeune

- Je m'engage à venir à l'accompagnement scolaire avec assiduité et intérêt.
- Je m'engage à respecter les anima-teurs-trices qui sont là pour m'aider ainsi que les autres participant-e-s.
- Je m'engage à respecter les règles simples et élémentaires fixées dans le règlement intérieur, afin que tout le monde puisse participer dans de bonnes conditions.
- Je m'engage à informer les anima-teurs-trices quand je dois partir avant la fin de la séance.

Les accompagnateurs-trices

- Je m'engage à tout mettre en œuvre pour réaliser les objectifs de l'accompagnement scolaire.
- Je me tiens à la disposition des parents pour échanger sur tout ce qui se rattache à la scolarité du jeune.
- Je m'engage à informer les parents de ce qui se passe tout au long de l'année (moments conviviaux, ateliers, sorties culturelles, ...).
- Je m'engage à signaler aux familles les absences répétées de leur enfant.

Les parents

- Je m'engage à rencontrer régulièrement les anima-teurs-trices pour faire le point sur l'évolution, la progression de mon enfant.
- Si je souhaite que mon enfant fréquente moins la structure ou arrête l'accompagnement scolaire en cours d'année, je m'engage à en aviser la responsable.
- Je m'engage à me tenir informé-e sur les différentes actions mises en place tout au long de l'année et à y participer dans la mesure du possible.

Date :

Le jeune :

Les parents :

L'accompagnateur-trice référent-e :

